

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04308 Numéro SIREN : 800 560 815 Nom ou dénomination : 51 PEREIRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 41253

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 09-07-2020

N° DE DEPOT : 041253

N° GESTION : 2014B04308

N° SIREN : 800560815

DENOMINATION : 51 PEREIRE

ADRESSE : 44-46 avenue du Président Kennedy (entrée 2 rue d'Ankara) 75016 Paris

MILLESIME : 2019

Bilan Actif

800 560 815



	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	786 581	786 581		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 027	4 208	3 819	200
Fonds commercial	3 450 000		3 450 000	3 450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Constructions	4 770 474	1 624 270	3 146 204	3 631 201
Installations tech., matériels et outillages industriels	38 848	23 982	14 866	20 868
Autres immobilisations corporelles	272 091	186 309	85 782	117 015
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	10 886 020	2 625 350	8 260 670	8 779 284
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	2 642		2 642	4 768
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 021		2 021	686
Avances et acomptes versés sur commandes	28 324		28 324	
Créances				
Clients et comptes rattachés	56 985		56 985	87 363
Autres	14 590		14 590	110 837
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	101 944		101 944	12 649
Charges constatées d'avance	7 886		7 886	7 233
TOTAL (II)	214 391		214 391	223 536
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 100 411	2 625 350	8 475 061	9 002 821

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 1 160 000	1 160 000	1 160 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 639 996	3 639 996
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-1 513 750	-1 560 222
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-213 945	46 472
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 072 301	3 286 246
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 445 918	5 040 271
Emprunts et dettes financières diverses	763 688	42 531
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 471	5 392
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 279	510 986
Dettes fiscales et sociales	63 645	54 984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 758	62 411
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 402 760	5 716 575
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	8 475 061	9 002 821
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		41 591

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 8 475 061 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -213 945 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Hôtellerie

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

51 boulevard Pereire 75017 PARIS

Appartenance à un groupe financier :

Non

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 8 475 061 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -213 945 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Le 30 avril 2019, les actions de la SAS 51 PEREIRE ont été rachetées.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

L'activité de la société appartenant au secteur de l'hôtellerie est fortement touchée, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes. La société est contrainte de cesser temporairement son activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, les comptes ont été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci-avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter l'activité et la trésorerie et venir impacter la continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Installations générales, agencements et aménagements divers | 10 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2000 € hors taxe.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 340 217
Engagements de départ en retraite	
TOTAL	4 340 217

Commentaire

Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	648 849 €
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	72 408 €
PPD ou Hypothèque Premier rang	1 449 496 €
Nantissement FDC (BPI)	1 494 023 €
Nantissement BPI	675 441 €

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	786 581		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 454 027		4 000
TOTAL	4 240 608		4 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	1 560 000		
Constructions sur sol propre	3 640 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	1 130 474		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	38 848		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	27 612		4 500
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	237 276		2 703
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 634 209		7 203
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	10 874 817		11 203
Cadre B	Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement		786 581	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 458 027	
TOTAL		4 244 608	
Terrains		1 560 000	
Constructions sur sol propre		3 640 000	
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		1 130 474	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		38 848	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		32 112	
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		239 980	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		6 641 413	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL		10 886 020	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	786 581			786 581
Autres postes d'immo. incorp.	3 827	381		4 208
	790 408	381		790 789
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	861 467	182 000		1 043 467
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	277 806	302 997		580 803
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	17 980	6 002		23 982
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	5 254	3 582		8 836
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	142 618	34 855		177 473
Emballages récup. et divers				
	1 305 125	529 436		1 834 561
TOTAL GENERAL	2 095 533	529 817		2 625 350
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	

Dépréciations

Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations titres mis en équivalence
Immobilisations titres de participations
Immobilisations financières
Sur stocks et en cours
Sur comptes clients
Autres provisions pour dépréciation

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	56 985	56 985	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 851	1 851	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	12 282	12 282	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	457	457	
Charges constatées d'avance	7 886	7 886	
	79 461	79 461	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	700	700		
- à plus d'1 an à l'origine	4 425 102	580 490	2 273 934	1 570 677
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	103 279	103 279		
Personnel et comptes rattachés	27 780	27 780		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 922	11 922		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 446	1 446		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 497	22 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	763 688	763 688		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	16 758	16 758		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 373 173	1 528 562	2 273 934	1 570 677

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		3 748.81
Autres créances		1.46
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		3 750.27

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		3 748.81
41810000 CLIENTS-FACTURES A ETABLIR		3 748.81
Autres créances		1.46
46870000 DIVERS-PRODUITS A RECEVOIR		1.46
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		3 750.27

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 783.85	7 482.96
Emprunts et dettes financières diverses	600.12	490.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 188.60	15 414.37
Dettes fiscales et sociales	43 858.94	22 908.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	132 431.51	46 296.59

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 783.85	7 482.96
16884000 INTERETS COURUS / SUR EMPRUNTS	9 083.40	7 204.64
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	700.45	278.32
Emprunts et dettes financières diverses	600.12	490.75
45581000 INTERETS S/ C/C CRUCERO		356.13
45582000 INTERETS S/ C/C EPHA HOTELLERIE		134.62
45586000 ASSOCIE INTERETS COURUS A PAYER	600.12	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 188.60	15 414.37
40810000 FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENU	78 188.60	15 414.37
Dettes fiscales et sociales	43 858.94	22 908.51
42820000 DETTES PROV. SUR CONGES A PAYER	21 251.01	12 571.36
42860000 PERSONNEL-CHARGES A PAYER	4 000.00	
43820000 DETTES PROV. CHARGES SOCIALES S/CP	4 702.54	5 028.54
43860000 ORGANISMES SOCIAUX-CHARGES A PAYEF	1 600.00	
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER	12 305.39	991.00
44863200 TAXE APPRENTISSAGE		1 899.00
44863300 FORMATION CONTINUE		2 157.61
44863500 CVAE CFE		261.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	132 431.51	46 296.59

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	7 886	7 233
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	7 886	7 233

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
AMENDE ET PENALITES	90	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 584	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 655
TOTAL	28 674	2 655

Commentaire

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
TCE FOURNITURES EXPLOITATION	3 325
Total	3 325

51 PEREIRE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.160.000 €
Siège social : 44-46, avenue du Président Kennedy
(entrée 2, rue d'Ankara) 75016 PARIS
800 560 815 R.C.S. PARIS

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 7 JUILLET 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'existence d'un résultat déficitaire de 213.945 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Elle décide d'affecter ce résultat déficitaire au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président


Cabinet Leguide

Société de Commissariat aux comptes

50 rue des fossés 78200 Buchelay

Tel : 09 73 53 58 13

Email : alain.leguide@cabinetleguide.com

SAS 51 PEREIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 160 000 Euros

**44, avenue du Président Kennedy
75016 - Paris**

R.C.S. Paris B 800 560 815

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS 51 PEREIRE
44, avenue du Président Kennedy
75017 Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 51 PEREIRE relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels précise que la société a opté pour le non amortissement de son fonds commercial. En conséquence un test de dépréciation a été pratiqué entre la valeur comptable du groupe d'actifs apparentés au fonds commercial (comptes 20-21-28) et la valeur actuelle. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue pour ce test de dépréciation et avons vérifié qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Buchelay, le 22 juin 2020

Cabinet LEGUIDE



Alain LEGUIDE

Commissaire aux comptes